

3 VOIES RÉGULIÈRES ET MIGRATION IRRÉGULIÈRE

Mardi 4 mai 2021, 15h CEST

NOTE CONCEPTUELLE

Ces dernières années, la nécessité de lutter contre la migration irrégulière et de promouvoir une migration sûre, ordonnée et régulière est un thème de plus en plus récurrent dans le discours sur la migration. Dans ce cadre, la migration irrégulière est toujours plus souvent considérée comme une atteinte à la souveraineté nationale des États, tout en ayant des répercussions négatives sur la sécurité et le bien-être des migrant.e.s.

Le résultat indirect de la « diabolisation » de la migration irrégulière est la poursuite de la négation des droits de l'homme des migrant.e.s sans papiers. Dans de nombreux endroits du monde, les migrant.e.s en situation irrégulière continuent d'être privé.e.s de droits fondamentaux tels que le droit aux services, à la santé et à la justice. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, cette inégalité est devenue encore plus visible car l'accès aux soins de santé ou au vaccin dans certaines parties du monde reste subordonné au statut.

De même, l'expulsion des sans-papiers est devenu plus largement accepté dans les cercles politiques qui ont recours les concepts moins menaçants et plus digestes de « faciliter les retours ». Les pays de destination ont souligné à plusieurs reprises la responsabilité des pays d'origine dans la réadmission de leurs propres ressortissants, dans le but d'obtenir une coopération pour le retour des sans-papiers. Et si la communauté internationale a réitéré son engagement à ne recourir à la détention des migrant.e.s qu'en dernier ressort dans le cadre du Pacte mondial pour les migrations, les faits montrent qu'en réalité, aucun progrès significatif n'a été réalisé pour mettre fin à la pratique de la détention des migrant.e.s.

Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (PMM) est l'un des derniers instruments de ce type à faire une distinction entre les droits des migrant.e.s régulier.ère.s et ceux des migrant.e.s irrégulier.ère.s. La souveraineté nationale, qui est l'un des principes directeurs, est interprétée comme signifiant que « les États peuvent faire la distinction entre le statut de migration régulière et irrégulière ».

Près de trois ans après l'adoption du PMM, peu de progrès tangibles ont cependant été réalisés dans la concrétisation de l'engagement à promouvoir les voies régulières. La société civile a néanmoins souligné que l'objectif 5 du PMM « Faire en sorte que les filières de migration régulière soient accessibles et plus souples » est un objectif clé et a appelé à une plus grande responsabilité dans la réalisation des engagements qu'il contient.

Une approche positive de la migration irrégulière, qui place les droits des migrant.e.s au cœur des politiques, est toutefois cruciale si nous voulons parvenir à une situation de réalisation des droits, mais elle a été entravée par l'accent disproportionné mis sur l'application et la gestion, au détriment d'une approche plus positive qui consisterait à créer et à développer les voies de migration régulières existantes, à comprendre la régularité et à mettre en place des programmes de régularisation et des pare-feux pour protéger les droits des migrant.e.s irrégulier.ère.s.

L'objectif de ce webinaire est de comprendre comment le paysage politique et pratique a évolué ces dernières années en matière de migration irrégulière et de voies de migration régulières et d'explorer les implications du paysage actuel sur le respect des droits des sans-papiers. Plus précisément, ce séminaire en ligne cherche à identifier les moyens d'avancer dans le plaidoyer pour des voies plus régulières et pour la réalisation des droits de l'homme des sans-papiers. Si l'on peut s'attendre à ce qu'il y ait un déséquilibre dans les perspectives présentées par les panélistes étant donné la complexité et la portée de la question des voies régulières et de la migration irrégulière ainsi que le temps limité, ce déséquilibre est reconnu comme une condition nécessaire pour tisser un plus grand récit autour de ce sujet.

Ce webinaire fait partie d'une série indépendante de webinaires de la société civile qui vise à mettre en lumière les questions les plus pertinentes de l'agenda des droits des migrant.e.s et à mobiliser pour le changement.